

Levée d'immunité pour Ould Abbès et Barkat

La plénière du Conseil de la nation convoquée pour demain



©
D. R.

C'est finalement demain mercredi que se tiendra la séance plénière du Conseil de la nation qui devra statuer sur la demande de levée de l'immunité parlementaire à deux sénateurs, les deux anciens ministres Djamel Ould Abbès et Saïd Barkat. La séance se tiendra à huis clos comme le stipule la réglementation régissant l'activité de la chambre haute du Parlement. La demande de levée de l'immunité a été introduite par le ministère de la Justice. Les deux sénateurs sont soupçonnés de malversations lorsqu'ils étaient en poste en tant que ministres. Une majorité simple des sénateurs présents à la plénière de demain peut voter la levée de l'immunité.